

LE SAINT ESCOBILLOIS



Votre Journal d'information municipal



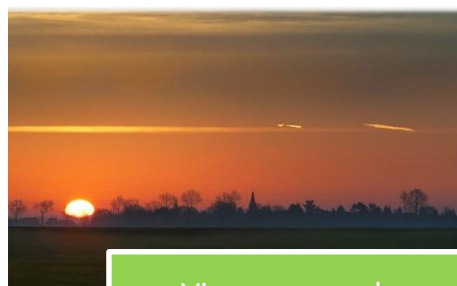
Informations municipales



Vie Associative, Culture



CAESE – DEPT 91



Vie communale



Meilleurs
vœux



Edition
Janvier 2020

Sommaire

2. Edito

4. Informations municipales Conseils municipaux résumés 2 Décembre 2019

6. Vie Associative, Culture Halloween – Sapins en Folie

8. Communauté Agglomération Etampes Sud - Essonne Sapeurs Pompiers

7. Département

8. Vie communale Contrat rural – Travaux Repas des aînés – Noël 2019 Recensement Annonces Informations Utiles - Agenda

Journal d'information municipal

Commission Communication : Valérie GALOPIN,
Charlotte BLANC, Julie OHRESSER, Jean
François MINIER,

Janvier 2020

Edito

Mesdames, Messieurs, Saint-Escobilloises, Saint-Escobillois,



Une nouvelle année s'ouvre à nous et il est de tradition de présenter nos vœux, de se retrouver pour certains, de se découvrir pour d'autres, d'apprendre à mieux nous connaître, de faire connaissance les uns et les autres. Neuf familles ont rejoint notre commune durant l'année 2019, bienvenue à elles et je ne peux que les inviter à rejoindre nos groupes associatifs.

C'est aussi l'instant des remerciements envers toutes les personnes qui agissent pour le bien, qui se dévouent quotidiennement pour l'autre, que ce soit à titre individuel ou collectif.

Tout d'abord le monde associatif:

Saint Escobille Loisir Sports, Saint Escobille Histoire et Patrimoine, Les Après midi Récréatifs, L'association des chasseurs de Saint Escobille, Les amis de l'école. Puis toutes les personnes qui agissent de manière plus individuelle. Les bénévoles de notre bibliothèque communale qui vous attendent avec impatience et sauront vous guider parmi les plus de 6 000 livres, CD, DVD et autres documentaires; nos enseignantes, toujours présentes lorsque nous les sollicitons, notamment lors de nos commémorations; les représentants des parents d'élèves, représentants très actifs et veillant au quotidien aux meilleures conditions d'accueil de nos enfants dans nos écoles.

D'autres personnes agissent pour la préservation de nos fleurissements et malgré le fait qu'en 2019 nous ne les ayons pas sollicité je crois savoir qu'ils ont été actifs.

Je ne saurais oublier nos employés communaux qui doivent supporter mes demandes incessantes et qui ont su s'adapter au fil des mois, des semaines et des jours à mes demandes nouvelles, Merci.

Cette année 2020 verra le renouvellement de votre conseil municipal, cette année mettra donc fin au mandat que vous nous avez confié il y a maintenant 6 ans. 6 ans durant lesquels 10 personnes m'ont supporté au quotidien. 10 personnes qui ont travaillé dans l'intérêt de tous, dans un contexte parfois douloureux, dans une période où nos organisations locales changent à un rythme soutenu, modifiant sans cesse les règles préalablement établies, impactant ainsi nos compétences, nos ressources. J'évoque bien entendu vos conseillers municipaux. 11 nous étions en 2014, 11 nous débutons 2020.

Grand merci à eux.

Il nous faut avoir une pensée particulière pour leurs familles qui participent de façon indirecte, de part l'absence de leurs épouses ou époux, mères ou pères. Merci

2019 aura été l'année de nouveaux travaux,

Notre église, dont la voûte de la nef est en reconstruction et qui verra disparaître ce plancher provisoire. Elle pourra vous être présentée dans quelques semaines.

Des interventions sur notre voirie, cette voirie communale qui souffre à de nombreux endroits mais qui demandent des arbitrages dû au coût très élevé de ces travaux et des difficultés à les financer.

Cette fin d'année aurait dû être également la période où des travaux sur notre réseau d'assainissement devaient débuter, ce sera durant les premières semaines de 2020 malgré que cette compétence nous échappe au profit de l'agglomération, loi "NOTRE" oblige. Nous avons fait en sorte que ce transfert de compétence, en pleine collaboration avec notre agglomération, n'impacte pas nos projets de réhabilitation de réseaux. Puisque je fais référence à notre agglomération, je vous confirme que la fibre arrive dans notre village, vous avez sans doute vu des travaux de passage de fourreaux notamment sur les hameaux de la Gare et de Guillerville, il s'agit bien de la fibre. La commercialisation devrait débuter en milieu d'année. Ce nouveau réseau est le fruit du travail et du financement de notre Département, de la Région et bien entendu de notre Agglomération.

Informations municipales

2019 a également été le lancement d'un nouveau programme de travaux pour nos écoles et j'évoque le groupement scolaire. Nous en parlons peu, trop peu. Ces travaux se situent sur notre école, école de nos 4 communes constituant ce syndicat de regroupement pédagogique. Cette école, située sur la commune d'Authon la Plaine, est le lieu où nos plus petits sont reçus, ou l'ensemble des élèves de notre regroupement est accueilli pour la garderie mais aussi durant la pause méridienne, le temps du déjeuner.

210 enfants fréquentent notre regroupement. Notre cantine a servi 156 repas lors du traditionnel repas de Noël. Il nous faut donc en permanence repenser notre organisation, faire en sorte d'accueillir nos enfants, qu'ils rejoignent leurs lieux d'enseignement dans les meilleures conditions. Il s'agit d'un travail quotidien, d'une pleine collaboration avec les enseignantes, les représentants des parents d'élèves et bien entendu le personnel, 9 personnes en charge de recevoir, de guider, d'accompagner nos enfants. Elles sont secondées dans les tâches les plus simples par du personnel de l'établissement Paul Besson situés à Etampes. Merci

Une autre pensée particulière pour toutes les personnes qui s'investissent à l'occasion de grands événements comme notre fête paysanne ou fête de la Saint Denis. C'est une grande satisfaction que de voir à l'œuvre l'ensemble des associations auprès desquelles vous vous joignez afin de rendre encore plus riches ces événements.

D'autres anonymes veillent sur nous au quotidien et remplissent des tâches parfois ingrates, la Gendarmerie, nos Pompiers pour la plupart volontaires. Nous pouvons les remercier de leur disponibilité et de leur engagement.

Beaucoup de remerciements parce que vous êtes nombreux dans l'action collective.

Tout ceci est possible parce que nous sommes unis. Unis nous sommes, unis nous devons demeurer, face à un monde qui nous contraint à une adaptation permanente.

Un peu de lyrisme malgré un début d'année pour le moins préoccupant, aussi,

Le conseil municipal, le personnel communal vous présentent ses meilleurs vœux, à toutes, à tous.

Un nouveau livre s'ouvre dont les pages sont encore blanches. Il ne nous reste plus qu'à les remplir avec nos plus beaux rêves, passions, et joies. Alors prenons un stylo et commençons le premier chapitre, laissons l'ancienne année flotter tranquillement dans le vent d'hiver et avançons confiant vers la nouvelle année. Un nouveau départ, de nouvelles rencontres nous attendent au coin de la rue.

Je souhaite pour cette nouvelle année que la magie de Noël se poursuive et supprime du dictionnaire les mots « haine », « rancune », « tristesse », « égoïsme » et qu'ils soient remplacés par les mots « amour », « pardon », « joie », « solidarité ».

Faisons en sorte que 2020 soit la plus belle des années et l'aube d'une magnifique décennie.

Avec tout notre dévouement, très sincèrement

Votre maire, Yves VILLATE

A l'occasion de la cérémonie des vœux du Conseil Municipal qui s'est déroulée le samedi 11 janvier, M. Lienasson, Président de SEHP, Saint Escobille Histoire et Patrimoine a remis un chèque de 8 000€ à la commune pour la restauration de notre église.

Ce geste et le montant associé, démontre bien le dynamisme et l'engagement de toutes et tous pour la collectivité, son histoire, son patrimoine.



Informations municipales

Compte rendu résumé du Conseil municipal du 2 Décembre 2019

Réhabilitation des postes de refoulement.

Attribution du marché de travaux relatif à la réhabilitation des postes de refoulement à l'entreprise SVR, sise à Rambouillet pour un montant de 36 137.59€ HT soit 43 365.11€ TTC.

Les travaux débiteront prochainement.

Renouvellement du contrat de maintenance électromécanique des postes de relevage

Le contrat de maintenance des postes de relevage avec la société SVR sise 4 rue de Cutesson - 78125 GAZERAN arrive à échéance le 19 décembre 2019 et sera renouvelé pour une durée de un an pour un montant annuel de 1 350€ HT.

Clôture du budget Assainissement

Dans le cadre du transfert de compétence Assainissement au 01 janvier 2020 : clôture du budget assainissement.

Avenant à la Convention d'adhésion au service commun « balayage mécanisé de la voirie » avec la CAESE.

La commune a adhéré à la convention d'adhésion au service commun « balayage mécanisé de la voirie » avec la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne. Celle-ci, afin de répondre au mieux aux besoins des communes, a changé un point sur la convention à savoir la mise à disposition par la commune d'un site de dépose de déchets qui n'est plus nécessaire.

Convention de partenariat avec l'association Chap'Co

L'association Chap'Co, association sise au 8 Allée des Chevreuils – 91870 Boissy le Sec souhaite s'associer à la commune de Saint-Escobille afin d'implanter un « Cuizbar », café itinérant culturel sur la place du village de Saint-Escobille sur 4 dates d'avril 2020 à juillet 2020.

Afin de soutenir Chap' Co dans la réalisation du projet, la Mairie de Saint-Escobille s'engage à lui verser une contribution forfaitaire de 500€.

Protection sociale complémentaire du personnel

Le CIG a souscrit une convention de participation pour le risque santé auprès de la mutuelle Harmonie Mutuelle pour une durée de 6 ans prenant effet le 1er janvier 2020. Afin de faire bénéficier le personnel communal des tarifs négociés par le CIG, la commune doit s'engager à participer financièrement à la complémentaire santé du personnel communal. Une participation de 5€ par mois par employé adhérent à cette mutuelle est proposée.

Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires

Instauration d' Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) aux fonctionnaires et aux agents contractuels de la commune. Les heures supplémentaires seront compensées soit par l'attribution d'un repos compensateur soit par le versement de l'IHTS.

Recensement de la population 2020

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020, le nombre de logement à Saint-Escobille est inférieur au seuil des 250 logements par agent recenseur préconisé par l'INSEE. Par conséquent le nombre d'agent sera fixé à un seul qui visitera l'ensemble des logements de la commune : Mme Estelle GARNIER

Contrat Communautaire 2019

Suite aux travaux en cours dans l'Eglise, il semblerait opportun de réaliser des travaux complémentaires de restauration de l'élévation basse du mur et de l'arc Ouest dans la nef. Demande d'aide communautaire pour l'année 2019 en complément de celles effectuées par délibération en date du 06 mai 2019 et du 10 octobre 2019.

Le montant de cette opération s'élève à 5 500.00€ H.T. avec une subvention à hauteur de 50% de la dépense subventionnable soit 2 750.00 € H.T.

Informations diverses

-Le transfert de compétence assainissement va engendrer un transfert de trésorerie vers la Communauté d'Agglomération, point sur lequel il faudra être vigilant afin que ce transfert de trésorerie n'engendre aucune difficulté sur le fonctionnement habituel de la commune et ses engagements.

-Des travaux ont débuté sur l'ensemble de la commune concernant le passage de la fibre. La durée des travaux sera d'environ 2 mois.

Le Saint Escobillois

Vie associative, culture

Se gaver de bonbons, se raconter des histoires qui font peur... une extraordinaire soirée organisée par la SELS!



Sapins en folie



Belle occasion pour se réchauffer au cœur de l'hiver dans une ambiance conviviale et chaleureuse !
Vin chaud, chocolat chaud, accompagnés de crêpes toujours aussi délicieuses.

Samedi 11 Janvier 2020 Place du village SELS

Communauté Agglomération Etampes Sud - Essonne

Informations de sapeurs-pompiers du Centre de secours BEAUCE ET CHALOUETTE

Sapeurs-pompiers : Pourquoi pas vous ?

Les sapeurs-pompiers, vous les connaissez bien sûr, au travers de leurs actions pour protéger les personnes, les biens et l'environnement. Ils appartiennent à une organisation « le Service Départemental d'Incendie et de Secours l'ESSONNE » composé de femmes et d'hommes qui veillent en permanence 24 heures sur 24, au long de l'année pour assurer la sécurité de tous.

Protection des personnes, des biens et de l'environnement : des missions multiples, la sécurité civile est l'affaire de tous.

Les personnes qui souhaitent s'investir dans un esprit d'équipe et de solidarité sont invitées à se faire connaître. L'engagement de sapeurs-pompiers volontaire est accessible à toute personne en bonne condition physique de 18 ans à 45 ans qui dispose d'un minimum de temps libre pour se former et assurer les interventions. Tout candidat doit prendre la mesure des droits et obligations résultant d'un recrutement aussi, un tel engagement se doit d'être mûrement réfléchi.

Le chef de centre, du Centre de première intervention de Beauce et Chalouette, se tient à la disposition des personnes intéressées pour tous renseignements complémentaires.

Pour nous rejoindre :

Renseignements :

ADJUDANT-CHEF - Jean-Louis RAME – Chef de Centre - 06 84 19 21 16
ou 07 86 75 72 57

ADJUDANT-CHEF - Olivier PAGUET – 06 52 83 08 52

SERGENT-CHEF – Stéphane COMONT – 06 87 37 22 37

Adresse Mail : cheframe.rame@gmail.com ou comontsteph@gmail.com

Conditions et aptitudes : Jouir de ses droits civiques

Remplir les conditions d'aptitudes médicales et physiques.



Maisons Médicales de Garde de l'Essonne

WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

En l'absence de votre médecin traitant
Composez le **01 64 46 91 91**

Maisons Médicales de Garde



famei
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
DE MÉDECINS DE L'ESSONNE

ars
Assurance
Maladie

SOS Médecins 0826 88 91 91
En cas d'urgence vitale, composez le 15



Tous connectés en 2020 !



La Fibre optique chez vous

Etape **1** : **Travaux** de déploiement fibre optique dans la commune.

Etape **2** : **Installation** et raccordement de la fibre dans ma rue.

Etape **3** : **Présentation des opérateurs** avec proposition de différentes offres d'abonnement.

Etape **4** : **Emplacement** d'arrivée de la fibre à choisir avec attention dans mon logement.

Etape **5** : **Souscription** une offre à Très Haut Débit auprès d'un fournisseur d'accès à Internet.

Etape **6** : **Raccordement**, un technicien vient réaliser les travaux de raccordement et la mise en service à mon domicile.

Ne pas résilier votre abonnement avant l'étape 6

c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

APPUI AUX TERRITOIRES

Conseil aux particuliers

Permanence **gratuite** d'un architecte conseiller
du CAUE de l'Essonne à la sous-préfecture d'Étampes



Le CAUE de l'Essonne,

est une association dispensant des conseils gratuits aux personnes qui désirent construire, agrandir ou réhabiliter un logement. En aucun cas, l'architecte conseiller du CAUE de l'Essonne ne se charge de la conception du projet (documents graphiques, suivi de chantier), qui reste la mission du maître d'œuvre. Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison? Avant de vous engager dans un projet, dès les premières réflexions, profitez des conseils gratuits d'un architecte lors de permanences organisées en sous-préfecture d'Étampes à partir du mois de novembre 2019, à raison d'une journée par semaine

L'architecte conseiller du CAUE de l'Essonne:

du CAUE de l'Essonne: -vous aide à déterminer vos besoins et à réaliser une bonne insertion de votre construction dans le site environnant; -vous conseille dans le choix des volumes, des matériaux, des couleurs, etc...; - vous guide dans vos démarches administratives.

Comment rencontrer l'architecte conseiller du CAUE de l'Essonne?

Vous devez remplir un formulaire de demande de conseils accessible sur le site internet du CAUE: www.caue91.asso.fr > Nos conseils > Vous êtes un(e) habitant(e). L'architecte conseiller reprendra contact avec vous par téléphone et vous fixera un rendez-vous en sous-préfecture d'Étampes.

Le Saint Escobillois

Partenaire du CAUE :



sous-préfecture d'Étampes

9 cours Blaise Pascal
91000 EVRY - COURCOURONNES
Tél : 01 60 79 35 44
caue91@caue91.asso.fr

www.caue91.asso.fr

Signature du contrat rural

Vendredi 8 Novembre signature du contrat rural avec la **Région** et le **Département**.

Contrat qui va contribuer aux financements des travaux de voiries et de la 2^{ème} tranche des travaux de rénovation de l'église. Travaux subventionnés pour 40% par la région, 30% par le département.



Guy Crosnier, Conseiller Départemental, Président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole

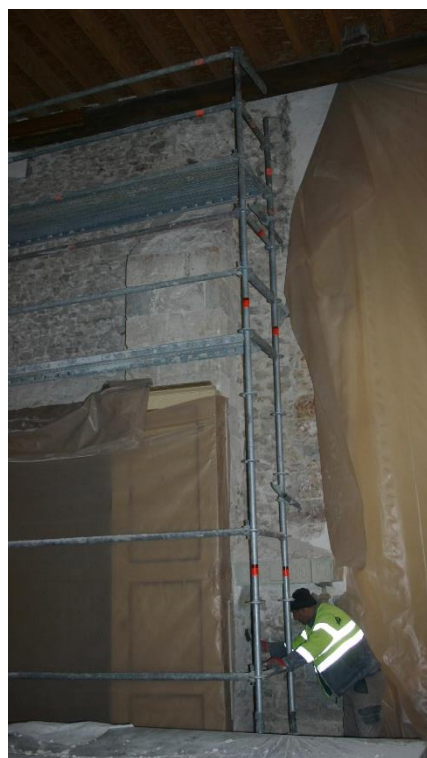
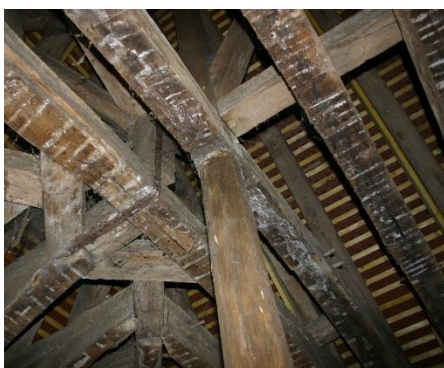
Yves Villate, Maire de Saint Escobille

Marie –Claire Chambaret, Conseillère Départementale, Vice-présidente déléguée aux seniors et aux personnes handicapées

Jean-Philippe Dugoin-Clément, Conseiller régional, vice-président chargé de l'écologie et du développement durable



Travaux de restauration Voute de l'église.



Grand succès pour le Repas des aînés 2019

Avec ses tables nappées de blanc, la salle communale avait déjà des airs de fête le Samedi 23 Novembre à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par le CCAS aux Séniors Saint-Escobillois âgés de 62 ans et plus. Ajoutez plus de 60 personnes et des animateurs plein d'entrain... un bon déjeuner pour une après-midi très conviviale qui a été appréciée de tous.

Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres "nouveaux" séniors sont venus partager le repas et l'après-midi dansant.



Un repas réussi, organisé par Edith Penisson remerciée chaleureusement par le Maire, Yves VILLATE

Un spectacle offert aux enfants de Saint Escobille pour Noël !

Cette année les enfants ont assisté à un spectacle drôle et intelligent offert par la municipalité : **Tous contes fées**, Ce spectacle a été suivi d'ateliers et d'un goûter de Noël.



Belle après midi festive où le père Noël et sa chorale sont venus chanter pour clore la journée !





RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...



C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.



C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie
ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement de la population est gratuit,
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.**



OFFRE DE STAGE

Assister la secrétaire de mairie de Saint-Escobille

Vous venez d'intégrer un bac Pro/BTS secrétariat ou gestion administration et vous recherchez une entreprise pour une durée de 2 mois dans le cadre de vos études.

Nous recherchons un stagiaire pour assister la secrétaire de mairie de Saint-Escobille.

Vous contribuerez à véhiculer l'image positive de la mairie et de la commune au travers de votre accueil tant téléphonique qu'en face à face avec les administrés.

La principale mission sera d'apporter une aide permanente à la secrétaire de mairie tant sur le suivi et le contrôle du budget, sur l'élaboration des écrits et des actes de la commune.

Votre dynamisme, votre enthousiasme, votre discrétion et votre sérieux (ponctualité, respect...) sont des qualités qui vous permettent de réaliser vos missions avec succès.

MAIRIE DE SAINT-ESCOBILLE - 2, Rue du Château - 91410 SAINT-ESCOBILLE - mairieescobille@wanadoo.fr

11 Novembre 2019



Le Municipalité et l'Union Nationale des combattants de notre Secteur, rendent hommage à nos soldats morts pour la France



Cette journée, dédiée aux commémorations, est rythmée par les hommages rendus aux combattants et aux victimes de la Première Guerre mondiale. Le bleuet à la boutonnière, symbole de l'uniforme bleu horizon des jeunes recrues qui arrivaient sur les champs de bataille au début de la Première Guerre mondiale, le Maire, Yves VILLATE dépose une gerbe de fleurs tricolores au pied du monument aux morts de Saint-Escobille accompagné par les enfants de l'école.



N'attendez plus et rejoignez vos voisins à Saint-Escobille

Convivialité - Sécurité - Entraide

Un Village où nous cultivons la douceur de vivre, Système d'alertes par SMS (voisins / mairies), Annuaire des voisins, petites annonces, -40% de cambriolages, Signalétique dissuasive, Alertes SMS Echangeons des services entre voisins. Covoiturage, prêt/vente d'objets, achats groupés.

www.voinsvigilants.org / communauté saint-Escobille « bourg & hameaux »

Si vous n'avez pas Internet, une inscription est possible via la commission Sécurité Civisme en Mairie, afin de recevoir / envoyer les alertes par SMS.



Saint-Escobille
site officiel

Retrouvez toutes les informations sur le Site

www.saintescobille.fr

Recherche



Informations utiles

MAIRIE

2 rue du Château Téléphone : 01 64 95 52 62
91 410 Saint Escobille Courriel : mairieescobille@wanadoo.fr

Monsieur le Maire ,Yves VILLATE, reçoit sur rendez-vous
Secrétaire, Estelle GARNIER

Heures d'ouvertures au public :

lundi	de 8h30 à 12h00
mardi	de 13h30 à 17h00
jeudi	de 13h30 à 18h00
vendredi	de 8h30 à 12h00
samedi	de 9h00 à 12h00



Etat Civil

Décès

Mme LUCAS Danielle le 10 novembre 2019

Sincères condoléances à la famille

Les Après-midi récréatives

Un jeudi sur deux, les semaines paires de 14 à 17 heures, Venez partager un moment de détente et de convivialité à la salle communale.

Tous les jeux sont possibles : Cartes, Tarot, Triaminos, Rummikub, Scrabble, dames, uno et autres jeux de société, etc. Pendant que certains tapent le carton, d'autres peuvent faire travailler leurs méninges..

Prenez contact avec :

Ginette au 01 64 95 53 15 gigi_hugues@live.fr

Françoise au 01 64 95 50 60 françoise.lienasson@orange.fr



CALENDRIER DES CONSULTATIONS GRATUITES CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE ANNEE 2020

14 JANVIER / 21 JANVIER
4 FEVRIER / 25 FEVRIER
10 MARS / 24 MARS
21 AVRIL / 12 MAI / 26 MAI
2 JUIN / 23 JUIN
8 SEPTEMBRE / 22 SEPTEMBRE
6 OCTOBRE / 3 NOVEMBRE
17 NOVEMBRE
1 er DECEMBRE / 15 DECEMBRE



Prise de rendez-vous par téléphone :
01.60.78.01.27

Chambre des Notaires de l'Essonne
14, rue des douze Apôtres 91000 EVRY

A vos Agendas

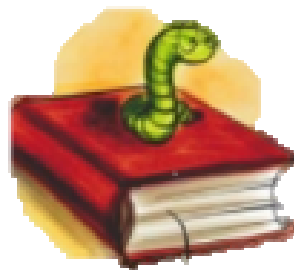


Elections Municipales
Dimanche 15 – 22 Mars

Opéra « Don't worry, be haRpy »
Le Baron Perché - Italo Calvino
Dimanche 7 Juin – 17h30

Kermesse des écoles AMPS
Samedi 13 Juin

Feu de la Saint Jean SELS
Samedi 20 Juin



Bibliothèque

Les bénévoles de la **bibliothèque municipale** de Saint- Escobille vous accueillent en face de la mairie de Saint-Escobille. **L'inscription et le prêt de documents (Livres, CD et DVD) sont GRATUITS pour tous les habitants de Saint- Escobille.**

Un large choix de documents divers vous attend,

Chaque personne inscrite peut emprunter gratuitement 3 livres, 3 périodiques, 2 CD et 2 DVD à la fois pour une durée de 3 semaines avec possibilités de demandes régulières personnalisées.

Nouveaux horaires

Permanences

Lundi de **16h à 18h**

Mercredi de **14h30 à 16h30**

Samedi de **10h à 12h**

Fermeture pendant les vacances scolaires

Votre bibliothèque Municipale, c'est aussi un site internet sur lequel vous pourrez trouver toutes nos nouveautés et l'ensemble des documents disponibles ...

<http://opac-x.bibliothequesaintescobille.biblix.net/>